

Services de santé mentale et de toxicomanie au Manitoba

Dans un effort constant d'améliorer les services de santé mentale et de toxicomanie, le gouvernement du Manitoba investit dans trois grands domaines :

- les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes et multisystémiques;
- le soutien eu égard à la toxicomanie, à la santé mentale et aux traumatismes;
- la promotion de la santé mentale et des services universels.

Initiatives annoncées aujourd'hui :

Services intégrés pour les jeunes

Le NorWest Youth Hub est un centre de services intégrés pour les jeunes de 14 à 24 ans. Il offre une gamme de services, sans et sur rendez-vous, dans les domaines suivants : consultations en santé mentale pour les jeunes, consultations et services de soutien pour les jeunes Autochtones, consultations et services de soutien pour les jeunes toxicomanes, services et soutien à l'emploi pour les jeunes, soins de santé primaires pour les jeunes et activités récréatives et formation pour les jeunes.

L'aide gouvernementale permettra d'offrir plus de rendez-vous de consultation et de services psychologiques, de visites de soins primaires et de séances de groupe de soutien en santé mentale. Grâce à cet investissement supplémentaire, le NorWest Youth Hub pourra desservir quelque 150 jeunes de plus par année.

Le gouvernement du Manitoba évaluera le succès du NorWest Youth Hub et déterminera s'il y a lieu de reproduire le modèle ailleurs dans la ville et la province.

L'aide financière accordée aux services aux jeunes donne suite à trois recommandations formulées dans le rapport de VIRGO :

- améliorer considérablement les services de toxicomanie et de santé mentale pour les enfants et les jeunes;
- élaborer un plan provincial pour appliquer à plus grande échelle le modèle de carrefour jeunesse ou d'autres modèles semblables de services intégrés pour les jeunes;
- accorder la priorité de financement immédiate au développement des services pour les enfants et les jeunes.

Projet 11

Une initiative de la True North Youth Foundation, le Projet 11 est un programme de promotion de la santé mentale en milieu scolaire pour les élèves de la maternelle à la 8^e année. Il propose leçons et activités dans un cadre virtuel et en personne conçues pour sensibiliser les élèves à la santé mentale et les aider à adopter de bonnes stratégies d'adaptation.

La stratégie Enfants en santé Manitoba a relevé que le Projet 11 contribuait à améliorer le bien-être mental des élèves participants et à réduire les comportements négatifs comme l'intimidation. Les élèves bénéficient de ce programme de promotion de la santé mentale en milieu scolaire, qui se concilie avec le programme d'immersion English Language Arts et le programme Éducation physique et Éducation à la santé du Manitoba.

Quelque 5 000 élèves supplémentaires bénéficieront de l'investissement provincial dans ce programme, qui donne suite à la recommandation suivante du rapport de VIRGO :

- accorder la priorité de financement immédiate au développement des services pour les enfants et les jeunes.

Trousses Thrival

La Province s'associera à l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) pour distribuer les trousse Thrival aux élèves de la 4^e à la 6^e année du Manitoba. Dans le cadre d'un projet pilote, les trousse ont été distribuées en 2017-2018 aux élèves de 5^e année de plusieurs écoles de Winnipeg, ainsi qu'à des écoles des divisions scolaires Red River Valley et Sunrise. Élaborées par l'ACSM en partenariat avec le Manitoba Advocate for Children and Youth et les enseignants et enseignantes du Manitoba, les trousse Thrival intègrent des pratiques de santé mentale fondées sur des données probantes comme la méditation de pleine conscience, la réflexion personnelle, les stratégies de réduction du stress et d'adaptation et l'acquisition de compétences interpersonnelles.

Jusqu'à 15 600 élèves devraient bénéficier de la distribution de ces trousse, qui sont présentées aux enfants lors d'activités dirigées par l'enseignant tout au long de l'année scolaire.

Cette initiative répond à trois recommandations du rapport de VIRGO :

- accroître les activités de sensibilisation communautaire, la promotion et l'appui pour l'utilisation des outils d'autogestion;
- adapter la prestation des services communautaires;
- accorder la priorité de financement immédiate au développement des services pour les enfants et les jeunes.